

Département de la
Charente - Maritime

Ville de ROYAN

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mai 1965

OBJET :

Subvention excep-
tionnelle à
l'Aéro-Club

65075

le vingt deux mai mil neuf cent soixante cinq, à dix sept heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire d'après convocations faites le 18 Mai 1965.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. BENDER, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, GACHET, NAULIN, BOUDET BROTREAU, Mme BIDEAU, M. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, CAMBLONG, STIPAL, TETARD, NARTEAU et BUJARD

Représentés : M. DOMECCQ par M. de LIPKOWSKI
M. LANUSSE par M. MATRAS
M. PECHÉVES par M. VULTAGGIO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Une subvention de 17 000 F a été inscrite au Budget Primitif en faveur de l'Aéro-Club de Royan.

Mais cette Société voit ses charges financières augmenter sans cesse.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée par M. le Président de l'Aéro-Club de Royan

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 mai 1965.

DECIDE :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 5 000 F à l'Aéro-Club de Royan.

- que la dépense en résultant sera imputée sur le crédit ouvert au chapitre 970, article 669 - "Dépenses Imprévues".

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 8 JUIN 1965
Le Sous-Prefet

[Handwritten signature]